

COURRIER DU MÉDECIN VAUDOIS

numéro 10 novembre - 91

ORGANE
DE LA SOCIÉTÉ
VAUDOISE
DE MÉDECINE



LE MÉDECIN ET L'ARGENT

RECOMMANDATIONS DE SALAIRE
POUR LES ASSISTANTES MÉDICALES

TRAITEMENT ET GESTION DES DECHETS HOSPITALIERS

Déchets infectieux, pointus et tranchants.

Gestion et traitement

- Fournitures d'emballages conformes à l'Ordonnance Fédérale sur les Déchets Spéciaux.
 - Mise à disposition de containers de stockage intermédiaires.
 - Collecte des containers et transport dans des véhicules étanches.
 - Hygiénisation (inertisation) des déchets,
- Ou
- Incinération selon la filière des déchets ordinaires, dans les centres d'incinération agréés par les autorités cantonales.

Nous collectons également les déchets suivants, qui sont acheminés sur un four à haute température:

Déchets oncologiques.

Déchets anatomiques et pathologiques.

Animaux de laboratoire radioactifs ou non.

Déchets spéciaux, solvants, produits chimiques, toxiques, etc...



ETH_{SA}
E C O
TECHNO
HYGIENE

N°d'identification ODS: 57 21 00 46 - N°de preneur: 66 21 04 10

SIEGE LA "BALLASTIERE"
CH-1196 GLAND
TEL. 022/64 40 60
FAX 022/64 23 12

SUCCURSALE DE GENEVE
RUE DU XXXI DECEMBRE 47
CH-1211 GENEVE 6
TEL. 022/786 05 45
FAX 022/786 28 73

SUCCURSALE DE LAUSANNE
PLACE SAINT-FRANCOIS 5
CH-1003 LAUSANNE
TEL. 021/20 43 10
FAX 021/20 44 78

SUCCURSALE DE FRIBOURG
CH-1724 ESSERT/FR.
TEL. 037/33 30 53
FAX 037/33 34 50

Editorial

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur votre argent sans jamais oser le demander...

«L'argent ne fait pas le bonheur de celui qui n'en a pas», disait Boris Vian... Cela ne devrait assurément pas être notre cas, si l'on se fie du moins au flair des multiples démarcheurs qui nous assaillent régulièrement: qui d'entre nous n'est a priori pas assez riche pour ne pas constamment recevoir les offres les plus alléchantes de placements dans les œuvres d'art, les vins, les bijoux, les appartements de vacances, et j'en passe?

Qui, d'autre part, ignore encore que lorsque trois médecins déjeunent ensemble, ils en sont inéluctablement, à l'heure du café, à parler argent, généralement sur le ton plaintif de circonstance dès lors que l'on souffre de la cherté de la vie, de l'augmentation de l'IPC et des manières discutables des caisses maladie?

Qui, enfin, ne sait que, dans toutes les combines financières boiteuses, on trouve immanquablement, à côté de l'avocat véreux, un médecin naïf qui avait pensé placer son argent dans une affaire fantastique et qui, lors du procès, n'a en fait toujours pas compris pourquoi il s'était fait avoir?

Il me souvient avoir participé durant trois ans à un groupe Balint où nous avons parlé, assez librement je crois, de presque tous les aspects de la relation thérapeutique sauf, bien entendu, de l'élément financier qu'elle comporte, sujet tabou... ou honteux, peut-être?

Il n'est pas facile de gagner sa vie sur le malheur d'autrui. Le fait que nous n'osions que rarement aborder avec nos patients le sujet finances nous renvoie, je pense, à cette culpabilité, elle-même à l'origine de la relation tronquée, distordue, pour ne pas dire parfois pervertie, que nous avons à l'argent.

Tout cela, l'opinion publique en général, et les médias en particulier l'ont bien perçu et ne se font pas faute de l'exploiter: les accusations d'enrichissement scandaleux ou de goût pervers pour le lucre sont presque attachées à notre profession (on le voit déjà d'ailleurs au début du Malade imaginaire), comme un effet secondaire constitutionnel à notre activité; car enfin, qui attaque avec la même énergie les revenus souvent impression-

Sommaire

1

Editorial

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur votre argent sans jamais oser le demander...

3

Dossier

Le médecin et l'argent: aspects psychodynamiques

7

L'argent est-il un médicament à proscrire?

9

Avec un peu de recul...

11

Opinions

Quo usque tandem?

13

Communiqués

15

Calendrier médical vaudois

nants des dentistes, des pharmaciens, des informaticiens ou des techniciens travaillant sur certains de nos appareils médicaux, pour en rester à ceux que nous côtoyons régulièrement? Mais après tout, c'est peut-être bien fait pour nous: à force d'avoir cherché à chasser l'argent de la relation médicale due à la patient, l'argent - qui est le naturel - revient au galop!

Un médecin, membre du GMO, me signifiait un jour que, cessant de jouer les purs esprits, nous devrions, tout comme le boucher du coin... et nos confrères d'outre-Jura, faire passer littéralement les patients à la caisse au terme de chaque consultation. Il est vrai que le procédé serait peu élégant, et que sa mise en pratique ne serait pas exactement ce qui conviendrait de mieux pour le bon renom des médecins d'ici, dont la réputation est mise à mal déjà bien assez régulièrement comme ça! Mais c'est dommage: la relation médicale, financièrement désincarnée à l'heure actuelle, y gagnerait en saveur, et cette prise en direct sur le réalisme quotidien de la nécessité de payer la médecine ne serait pas sans lui donner une dynamique nouvelle et bienvenue.

Ces quelques considérations, entre autres, ont amené le GMO à consacrer sa Journée annuelle 1991 au thème «Le médecin et l'argent», avec la collaboration de divers intervenants, dont les articles qui suivent vous permettront, chers lecteurs, de mieux vous situer dans «l'espace-fric» et de savoir si vous devez plutôt vous comparer au bon samaritain ou plutôt à l'un des brigands du Jorat, qui arrêtaient

les passants et leur proposaient de choisir entre «la bourse ou la vie»!

Notre marketing avait-il été particulièrement efficace cette année? Les médecins aiment-ils se faire mener en bateau? Avaient-ils pressenti que le soleil serait doré ce jour-là? ou le sujet choisi a-t-il attiré les confrères comme l'argent attire les pies? En tout cas, la journée du 3 octobre a entraîné les médecins sur L'Italie (navire de la CGN) en tel nombre que l'on a dû refuser du monde... On n'avait jamais vu ça au GMO!

Dr Alain Michaud
Président du GMO

P.S.: Il faut savoir gré à la Maison Kramer-Synthelabo d'avoir aidé le GMO à mettre cette manifestation sur pied.

Il est assez plaisant somme toute que l'ensemble de la SVM puisse se rendre compte que le GMO sait aussi être parfois le creuset, à disposition de l'ensemble de notre société cantonale, où se forme une réflexion constructive sur les problèmes et interrogations inhérents à notre profession.



Organe de la
Société vaudoise de médecine

Comité de la SVM

Dr Pierre W. Loup, président
Dr Pierre Vallon, vice-président
Dr Jean-Patrice Gardaz, secrétaire
Dr André Flückiger, trésorier
Dr Christian Allenbach
Dr Benoît Leimgruber
Professeur René O. Mirimanoff
Dr Francis Thévoz
Dr Denis Chesseix

Secrétaire général

Daniel Petitmermet, lic. ès lettres

Société vaudoise de médecine

Route d'Oron 1
Case postale 76
1010 Lausanne 10
Tél. 021/652 99 12
(8 h. 30 - 12 heures, sauf mardi)
(13 h. 30 - 17 h. 30, sauf jeudi et vendredi)
CCP-Lausanne 10-1500-5
Fax 021/652 32 21

Fondation
pour la garde médicale
S.O.S. — Médecin de garde

Tél. 021/652 99 32
(24 heures sur 24)

Abonnements de déviation
et de télécommunications au service
des médecins de la région lausannoise

Administration et rédaction

Case postale 76, 1010 Lausanne 10

Régie des annonces

Editions de la Tour Lausanne SA
Case postale 880, 1001 Lausanne
Tél. 021/652 99 41

Impression

Imprimerie Bron SA
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021/652 99 44

À LOUER À LAUSANNE
(av. Florimont)

à l'usage de
cabinet médical

surface de 74 m² environ
(5 pièces avec kitchenette)

Loyer: Fr. 2900.- + charges

Pour traiter:
Régie C. MARMILLOD SA
Rue du Pont 22, Lausanne
Tél. 021/23 33 16-17

Dossier

Le médecin et l'argent

Aspects psychodynamiques

Il n'est pas de jour où l'on ne signale que la santé coûte cher, que les médecins sont trop payés, que les médicaments sont trop coûteux, que les séjours hospitaliers sont hors de prix, etc. On prend toutes sortes de mesures pour réduire les dépenses de santé, mesures qui se révèlent peu efficaces la plupart du temps. Dans le numéro 8 (septembre) du *Courrier du Médecin vaudois*, consacré à ce sujet, il n'est que de lire les arguments des uns et des autres pour réaliser à quel point le thème est passionnel et à quel point les réponses données sont disparates et, par là, peu crédibles: pour les uns, ce sont les *patients* qui coûtent trop chers et qui consomment trop de médecine, pour d'autres c'est la *disparité des rétributions* selon les spécialités qui est l'une des causes majeures d'augmentation des coûts, pour d'autres encore, il conviendrait de modifier le *mode de rétribution* des soins de la santé, etc.

Il me semble intéressant de rappeler le sous-titre du *Courrier du Médecin vaudois*: «A perdre la raison!» C'est ce thème que je voudrais interroger: y a-t-il une manière *raisonnable* d'aborder la question des honoraires du médecin ou, au contraire, n'entrent-ils pas en jeu des facteurs *irrationnels* tels que, quelle que soit la manière dont on aborde le problème, la solution proposée apparaîtra toujours *fausse* d'un point de vue rationnel.

J'aborderai cette question sous deux aspects: un aspect *individuel*, à savoir la problématique *inconsciente* liée à l'argent, tel que le psychanalyste que je suis a pu l'étudier et la percep-

voir dans son travail. Ensuite, l'aspect *collectif*, à savoir les facteurs *collectifs inconscients* pouvant jouer un rôle dans l'appréhension du salaire du médecin.

Du rationnel

Y a-t-il une manière rationnelle d'aborder la question de l'argent en médecine? Poser cette question, c'est se demander si les soins accordés au malade ont une valeur monnayable, et sur quels critères on va l'estimer? D'ordinaire, ces critères se fondent sur le temps, sur le risque encouru, parfois sur l'importance de la formation du médecin. On envisage aussi d'estimer le coût de la formation puis, par comparaison à d'autres professions, de calculer le gain moyen qu'un médecin serait en droit de réaliser. On lui octroyerait alors ce salaire sous une forme ou sous une autre. Mais on voit d'emblée les inconvénients de chacune des manières de procéder, en dépit de leur recherche d'équité: comment tenir compte de la pléthore médicale, des compétences respectives de chacun, etc.

Il est pourtant vrai qu'il existe une disparité énorme dans les gains atteignables par les médecins selon les spécialités et l'on peut se demander sur quoi se fonde cette injustice apparente. Je voudrais signaler un facteur (ce n'est pas le seul) susceptible de jouer un rôle important, facteur *irrationnel, inconscient* sans doute: c'est celui de la *valeur imaginaire* accordée par le patient à tel ou tel type d'intervention. Si l'on compare les spécialités les mieux rétribuées à celles qui le sont le moins, on s'aperçoit que ce sont surtout les spécialités les plus *valorisées* par la population, *celles qui frappent le plus l'imaginaire*: la chirurgie, par exemple, ou l'obstétrique (je ne parle pas des spécialités peu concernées par la relation médecin-malade). A l'opposé, les spécialités les moins bien rétribuées sont aussi les plus dévalorisées: parmi elles, bien sûr, la psychia-

trie. A propos de cette dernière, on notera que la situation du psychiatre s'est nettement améliorée, parallèlement à une certaine revalorisation sociale de la profession. Tout cela pour dire que le système social de valeurs, l'idéal social, n'est pas sans répercussion sur le gain du médecin. Pour en comprendre la raison il suffit de se placer du côté du malade: quel est celui qui ne dirait pas, en cas de grave maladie ou face à la mort: «Je donnerais toute ma fortune, pourvu que je retrouve la santé!» Or, l'acte chirurgical est probablement celui qui confronte le plus le patient à la problématique de la mort, et l'acte obstétrical est celui qui permet l'accès à la vie. En ce sens, tous deux touchent l'homme au plus profond de son *inconscient*: aux yeux du patient, tant le chirurgien que l'obstétricien sont particulièrement puissants puisqu'ils traitent *directement* avec la vie et avec la mort.

Argent et inconscient

Depuis Freud, les psychanalystes lient la question de l'argent à une phase très spécifique du développement psychologique de l'enfant, celle du stade dénommé «stade anal». C'est le moment où l'enfant apprend à contrôler ses sphincters par ses propres moyens. Il apprend à faire ses besoins sur le pot.

Pour ce faire, il doit savoir retenir ses selles et les expulser au bon moment. Il apprend donc à retenir ses excréments et à les expulser selon sa propre volonté. L'enfant éprouve du plaisir à retenir (plaisir de *rétenzione*) et plaisir à faire caca (plaisir d'*expulsion*). De plus, cette activité est pratiquement la première à fournir à l'enfant le sentiment d'un certain pouvoir: il sait qu'il a le *pouvoir* de faire caca selon sa propre volonté.

Par *déplacement symbolique*, chez l'adulte, l'argent rappelle inconsciemment cette jouissance de l'enfant: l'argent c'est ce que l'on peut *retenir* à volonté (les avares), c'est aussi ce que

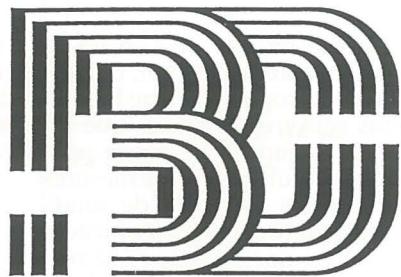
SECRÉTAIRE MÉDICALE JUNIOR

cherche **poste fixe**
dès mi-décembre 1991,
région Yverdon-Lausanne.

Tél. dès 18 h. 30: 024/41 10 64.



- La clinique BOIS-CERF est située dans un cadre de verdure et de tranquillité, à proximité immédiate de tous les moyens de transports locaux, régionaux et nationaux.
- Etablissement ouvert à tous les médecins, pour des cas de médecine et de chirurgie, la clinique BOIS-CERF offre, dans un cadre humain, des soins personnalisés de haut niveau.
- Parc ombragé aménagé.
- Grandes chambres à un et deux lits, avec cabinet de toilette, douche, bain, téléphone, radio, TV, vidéo, cuisine à la carte.
- Restaurant, grande terrasse.
- Institut de radiologie, CT-scanner, résonance magnétique, ultrasonographie, mammographie, angiographie digitalisée, ostéo-densitométrie.
- Institut de physiothérapie moderne.
- Laboratoire permanent.
- Service et consultation diététique.
- Hôpital de jour.
- Soins continus.
- Soins palliatifs.



CLINIQUE BOIS-CERF

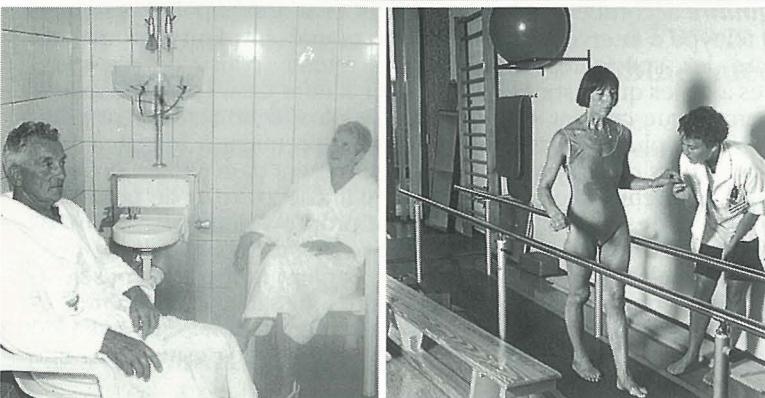
Informations et renseignements:

Clinique BOIS-CERF 31, avenue d'Ouchy, CP 341, 1001 Lausanne
Tél. (021) 619 69 69 Fax (021) 617 57 71

LAUSANNE



Les thermes d'Yverdon-les-Bains, un centre de soins et de cure.



Le complexe thermal d'Yverdon-les-Bains est médicalement recommandé pour le traitement:

- des affections rhumatismales et arthrosiques
- des maladies des voies respiratoires supérieures et inférieures
- la rééducation après opérations orthopédiques et neurochirurgicales.

Le **CENTRE THERMAL** est doté d'une équipe médicale et para-médicale spécialisée et d'installations des plus modernes:

- Piscine intérieure aménagée pour les soins et la rééducation physiothérapeutique en eau thermale à 34°.
- Physiothérapie, électrothérapie, laser, thermothérapie, etc.
- Soins ORL: inhalations, pulvérisations ultrasoniques, fumigations.
- Deux bassins thermaux extérieurs avec buses de massage, bains circulaires, etc.

Garderie d'enfants.
Caféteria.

CENTRE THERMAL

1400 YVERDON-LES-BAINS

Tél. 024/21 44 56

Lundi-vendredi 8 à 22 h. Samedi-dimanche-jours fériés 9 à 20 h.



-YVERDON-LES-BAINS-

l'on peut *dépenser* à volonté (les dépenses); dans tous les cas, c'est ce qui peut donner un sentiment de *puissance*. C'est en ce sens que l'argent a une valeur affective extrêmement importante et que sa *possession* peut conduire à toutes les extrémités. Jamais l'argent ne laisse indifférent. Son ambivalence se reflète dans le langage (il y a l'argent sale et l'argent propre, comme l'enfant est sale ou propre). On la retrouve aussi dans l'éducation des enfants: on leur recommande de ne pas porter leurs doigts à la bouche s'ils ont touché de l'argent, mais on leur offre une crousille pour qu'ils puissent économiser. Il semble bien que cette attitude affective à l'égard de l'argent soit universelle; et c'est probablement l'une des raisons qui rendent si passionnelles les discussions touchant aux coûts de la santé.

Aspects socio-culturels

J'en viens donc au deuxième aspect que je voudrais aborder, celui de la *signification sociale* de l'argent, plus particulièrement les raisons profondes de la mise en cause actuelle des coûts de la santé.

Si l'on reproche tant à la médecine d'être trop coûteuse, c'est qu'elle ne répond plus aux attentes de la société.

Il est probable que l'appréciation des discussions portant sur ce sujet est le reflet d'un malaise social beaucoup plus généralisé: le médecin est devenu, en quelque sorte, le bouc émissaire d'une société qui n'arrive pas à surmonter un grave malaise qu'elle a, elle-même, engendré.

Je me suis intéressé depuis longtemps à la *dynamique inconsciente des groupes* et, par extension, à celle des sociétés. Avec d'autres auteurs, j'en suis arrivé à la conclusion que toute société trouve sa cohésion grâce à un système de *valeurs* qui prennent leurs racines dans l'*inconscient de l'humanité*. Pour vivre ensemble, les hommes sont contraints de renoncer à un certain nombre de prérogatives individuelles: ils doivent accepter une *limitation* de leurs libertés. Ils doivent reconnaître en l'*autre* le droit d'exister. Ce renoncement ne se fait pas sans difficulté et l'homme doit trouver des *compensations*: ce sont ces compensations que l'on retrouve dans l'*imaginaire groupal*; l'homme reporte sur le *groupe* son besoin de puissance. Tout se passe comme s'il se disait, «si je ne suis pas tout-puissant, si je ne suis pas le meilleur, le groupe auquel j'appartiens est, lui, le meilleur, le plus puissant». Cela va se traduire dans des formations imaginaires collectives

(mythes, religions et idéologies) qui auront pour fonction de compenser les frustrations inévitables de l'homme, de les expliquer et de promettre un monde meilleur.

Les *idéologies* reflètent surtout les valeurs actuelles et cherchent à expliquer les difficultés présentes de l'homme par des causes concrètes et actuelles, en promettant le bonheur sur terre à condition que l'on obéisse à certains principes concrets. L'idéologie collective communiste égalitaire en est un exemple, tout comme l'idéologie libérale capitaliste d'ailleurs. Toutes deux partent du principe que le bonheur de l'homme se situe dans le bien-être *économique*. Les idéologies peuvent être particulièrement pernicieuses en cela qu'elles promettent le bonheur à l'homme dans le monde actuel, sans en avoir réellement les moyens, dans la mesure où le bonheur absolu n'est pas possible dans la réalité, il ne l'est que dans notre *imaginaire*.

Personne ne contestera que le médecin est l'un des rouages fondamentaux de notre société moderne. Sa profession a longtemps été l'une des plus admirées, mais son étoile pâlit quelque peu maintenant et l'on peut se demander pourquoi. Pour ma part, je crois précisément que la réponse se trouve dans l'*évolution générale de l'idéologie du monde occidental*. De fait, depuis la Renaissance, l'idéologie occidentale a accordé de plus en plus d'importance aux valeurs *concrètes* et *terrestres*, au *détriment* de valeurs spirituelles. Le développement exceptionnel des *sciences* et des *technologies* a procuré à l'homme un sentiment de puissance extraordinaire au point de lui permettre de croire que *rien ne lui était impossible*. L'industrialisation a renforcé cette idée en augmentant considérablement le soi-disant *bien-être social*, et la *médecine* a participé à cette évolution: la spécialisation et les progrès technologiques ont permis une augmentation considérable des capacités diagnostiques et thérapeutiques; on a remporté d'importantes victoires sur la maladie, évité nombre de morts autrefois inéluctables, expliqué le développement de nombre de syndromes pathologiques, etc. En cas de difficultés psychologiques, comme l'homme ne pouvait plus, comme autrefois, s'adresser à la religion pour compenser ses blessures, on s'est adressé au médecin qui, lui, détient des *pouvoirs* accessibles puisque fondés sur les *découvertes des savants*: la croyance en Dieu a été remplacée par la croyance en la *technologie* et en la médecine.

Mais l'humanité en est-elle plus heureuse pour autant? On sait perti-

nemment qu'il n'en est rien, et c'est bien compréhensible car, en mettant essentiellement l'accent sur le rendement et l'accumulation des biens, l'idéologie agit de manière négative sur le fonctionnement psychique de l'homme. C'est comme si les parents n'autorisaient à l'enfant que la liberté de jouir de ses selles et lui interdisaient l'accès à la vie *sentimentale et sexuelle*. On assiste donc à une sorte de contradiction douloureuse, un accroissement de la *puissance* de l'homme et une *incapacité à être heureux*. Et c'est là qu'il faut rechercher les raisons des attentes qu'on porte actuellement à la médecine: le bien-être économique n'est pas tout et, il faut bien le constater, les gens continuent à tomber malades, ils finissent tous par mourir.

Or l'on assiste à l'efflorescence de multiples *symptômes imprécis qui échappent à la technologie médicale*: ce sont les troubles *psychosomatiques* de tous ordres qui confrontent le médecin à l'incapacité de la technologie moderne de traiter les problèmes psychologiques. Dans ces conditions, le médecin, d'admiré qu'il était, devient le *«coupable désigné*», celui qui ne sait pas guérir le mal-être social. Il est en partie responsable de cette évolution des choses, puisqu'il a lui-même cru en la puissance de la technologie, au détriment des valeurs spirituelles. Il y a cru, en partie à juste titre, mais *en partie* seulement, puisqu'il a longtemps oublié, dans ses recherches, les problèmes psychodynamiques. Les choses sont en train de changer, mais il faut convenir qu'un important travail reste à faire dans ce domaine et vous ne m'en voudrez pas de prêcher pour ma propre paroisse.

En conclusion, la mise en cause de plus en plus fréquente, par la société, des coûts de la médecine et des attaques portées bien souvent contre les gains du médecin, est le reflet d'un échec partiel d'une idéologie trop centrée sur la technologie et sur le pouvoir de l'argent, au détriment de valeurs spirituelles indispensables. Ce malaise se traduit certainement par l'augmentation considérable de troubles psychosomatiques divers inaccessibles à la médecine technologique et spécialisée. Et ce n'est qu'en portant son attention sur ce problème global que l'on trouvera la solution. Les politiciens, plus que les économistes ont leur mot à dire, dans la mesure où un simple changement de langage politique (accorder plus d'importance à la notion de *plaisir*, de vivre et moins à celle de pouvoir économique) aurait déjà des effets positifs. Et, dans cette perspective, je crois que l'*omnipraticien* a un rôle extrêmement

LABORATOIRE GERBER

M.-L. Gerber, pharm.

Cytologie gynécologique Anatomie pathologique appliquée

Cytologie et anatomie pathologique gynécologique
Ramassage à domicile sur demande
Matériel de prélèvement gratuit

Rue Caroline 7 – 1003 Lausanne – Téléphone 021/23 42 81

Salamolard Nettoyages

LE SPÉCIALISTE DE L'ENTRETIEN

CABINETS MÉDICAUX
BUREAUX
CONCIERGERIES

Shampooings de moquettes
Injection – Extraction
Shampooings et désinfection
de tapis
Traitement de sols

DEVIS GRATUITS
Un contrat minimum d'une année
vous donne droit à un rabais
de 50% le premier mois.

SALAMOLARD NETTOYAGES
Rue Saint-Martin 28
1005 Lausanne
Téléphone 021/23 17 31

LIVRES ANCIENS, PRÉCIEUX ET ÉPUISÉS

Vient de paraître:

Catalogue 30

**Médecine
et
Sciences naturelles**
(plus de 1000 livres)

Exemplaire gratuit sur demande:

Altstadt Antiquariat
Rue d'Or 16 – CH-1700 Fribourg
Tél. 037/22 38 08 – Fax 037/22 88 93



4x4x5+7

Discovery V8i 5-door.

Carrosserie en aluminium – moteur V8i –
traction intégrale permanente – 7 places

VENEZ L'ESSAYER

GARAGE RACING ROMANEL/Lausanne

H. Buchmann – Tél. 021/731 31 81
Fax 021/731 36 81

important à jouer. En effet, lui seul a une vision globale de son malade et lui seul peut aborder les symptômes d'un point de vue étiologique élargi: le fameux point de vue *bio-psychosocial*. Son action peut être de deux

ordres: thérapeutique et préventive. Thérapeutique en cela qu'il est le mieux placé pour traiter les troubles psychosomatiques. Préventive en cela qu'il est le mieux placé pour s'interroger sur les effets pathogènes de

l'idéologie ambiante. S'il le fait, il est peu probable que l'on continuera à le persécuter avec des problèmes d'argent.

D^r Edmond Gilliéron
Directeur de la PPV.

L'argent est-il un médicament à proscrire?

Dans le prolongement du débat sur les frais de la santé, voici quelques thèmes à méditer ensemble:

1. *En règle générale, ce qui ne coûte rien, un traitement comme un objet, n'a pas de valeur à nos yeux. A l'inverse, l'argent en soi peut avoir une valeur thérapeutique.*

Une psychanalyse, par exemple, coûte cher, c'est le moins qu'on puisse dire. Quand un bêtotien s'étonne du coût des séances de canapé, on ne manque pas de lui expliquer qu'on tient là une des conditions de réussite de l'opération. Il faut qu'il en coûte à l'analysé, dans le sens le plus matériel du terme, pour que le traitement ait une chance de vaincre les résistances de l'inconscient. Je simplifie naturellement – on ne changera jamais les journalistes – mais cela revient à dire qu'une «médecine» bon marché serait, psychologiquement déjà, moins efficace.

2. *Dans toute collectivité, l'argent sert tout à la fois de stimulus individuel et de régulateur social.*

On ne compterait certainement pas autant de médecins dans notre société, on ne parlerait pas aujourd'hui de pléthore, si la carrière médicale ne figurait pas aux premières places du hit-parade des revenus. L'argent et le prestige social qui l'accompagne jouent un rôle indéniable dans le choix des carrières. Cette règle touche toutes les professions, quelle que soit l'ambition éthique qu'elles revendentiquent. Les prêtres, les enseignants ont été longtemps les seigneurs de la société. Actuellement, il en va différemment. Car la hiérarchie sociale des métiers n'est pas immuable. Une plus grande pléthore de médecins demain, une baisse relative de leurs revenus, réduiraient sans doute l'attrait de leur blouse blanche.

3. *Ce qui ne coûte rien peut être consommé sans frein. Si l'on veut limiter les coûts de la santé, il faut donc – paradoxalement – qu'elle ne soit pas trop bon marché pour le consommateur.*

L'une des causes de la charge croissante du système de santé s'appelle surconsommation, autrement dit

consommation inutile ou superflue de soins. En principe, dans une économie de marché, cette surconsommation ne devrait pas exister, son prix, seul, suffisant à dissuader tout être raisonnable de gaspiller son argent. Mais dans les circonstances actuelles, cette surconsommation ne coûte rien à celui qui la pratique, rien de plus en tout cas qu'il ne paie déjà: elle est apparemment gratuite.

Cette manière de voir et de penser remonte à des slogans du genre: «L'école obligatoire et gratuite pour tous.» Car si l'école obligatoire est sans doute un bienfait pour l'humanité, la croire gratuite relève de l'aveuglement volontaire, celui qui consiste à considérer l'argent distribué par une source publique comme venant de nulle part. Qui d'entre nous pourrait dire sérieusement combien ont coûté ses chères études ou combien coûtent réellement celles de ses enfants? Nous l'ignorons et ne cherchons guère à le savoir. Alors pourquoi ce qui est bon pour la tête serait-il nocif pour l'ensemble du corps?

Il ne faut pas aller chercher plus loin la faveur que l'opinion accorde aux solutions toutes faites, qui tendent à rendre apparemment gratuit le recours aux soins, à occulter leur coût réel, à supprimer tout paiement direct.

La preuve? Selon un récent sondage, qui a au moins une valeur indicative, une légère majorité de Suisses (55%) sont favorables au prélèvement d'un pourcentage du salaire selon le modèle de l'AVS pour couvrir les frais de santé. Que les autres se débrouillent avec les coûts! Dans un article publié par le *Courrier du Médecin vaudois* (numéro 8, septembre 1991), Marianne Huguenin, députée, écrit du reste noir sur blanc: «La Suisse est le seul pays d'Europe où les employeurs ne participent pas au financement de l'assurance maladie. Leur contribution directe ou par la fiscalisation est incontournable.» Est-ce vraiment incontournable? Ce n'est pas si sûr. Ce qui est sûr, en revanche, c'est que le financement de l'assurance maladie sur le mode de l'AVS ou de l'assurance chômage, n'enrayerait en rien

la hausse des coûts de la santé. Il ne ferait que déplacer le problème comme le démontrent précisément de nombreux exemples à l'étranger, en France notamment.

4. *Tout le monde constate – généralement pour s'en plaindre – l'augmentation des coûts de la santé. Et tout le monde prétend connaître – le plus souvent pour donner des leçons – les causes de cette augmentation. Mais personne, nulle part, ne parvient à la juguler.*

Parce qu'on discute volontiers des causes «physiques» de l'augmentation des coûts de la santé qui permettent de dégager sa responsabilité ou, mieux, de désigner un coupable.

Exemple A. La population vieillit, la durée du travail diminue, la pénurie du personnel soignant s'accentue sans que l'on puisse attendre du système de santé en général (ou d'un hôpital en particulier) un accroissement permanent, et proportionnel, de productivité. En conséquence, les coûts augmentent mais, au fond, c'est la faute à personne.

Exemple B. La densité médicale augmente. Pour rentabiliser des lits, des équipements, leurs cabinets privés, les médecins multiplient les hospitalisations, les gestes médicaux. Ils vont au-devant des exigences du malade, d'autant plus enclin à consulter d'ailleurs que le sésame est plus proche. En conséquence, les coûts augmentent mais c'est la faute aux médecins, aux hôpitaux, aux patients; à d'autres, pas à moi.

On pourrait tout aussi bien démontrer que le fonctionnement du système de santé est un miroir de la société, un phénomène «psychologique» lié à l'évolution générale des mentalités et des comportements:

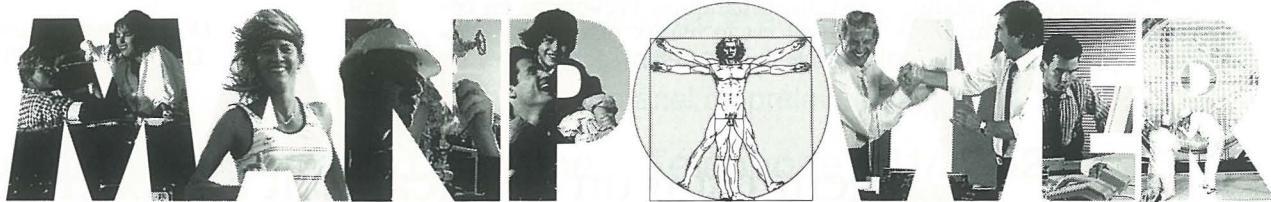
– En trente ans, de 1960 à 1990, les prix à la consommation ont été multipliés par 2,8, les salaires par 5,5 et le coût des soins par assuré par 11,5. C'est-à-dire dans les mêmes proportions, comme par hasard, que les services en général ou les divertissements. Avez-vous déjà entendu parler de l'explosion des coûts du divertissement?

FIXE

TEMPORAIRE

pour des professions
médicales et paramédicales
contactez

le 0 021/20 25 35, rue de Bourg 20, Lausanne



CIGAL

Pour

Fr. 9'450.-

Offrez-vous une solution informatique de pointe avec

GALIEN II

N'hésitez plus à nous contacter rapidement

Envoyez-nous votre carte de visite ou le présent coupon à AXCIEL, CP 4381, 1110 MORGES, une documentation détaillée vous sera expédiée ou, contactez-nous au 803.16.16

Nom/prénom : _____

Rue/no : _____

NPA : _____ Localité : _____

No téléphone : _____ ou _____



Clinique médico-chirurgicale privée

Dans un cadre magnifique et privilégié, entouré de verdure avec vue sur le lac et les Alpes, nous offrons une infrastructure hôtelière et médicale de premier ordre.

Les chambres à un lit sont équipées de tout le confort et sont aménagées, de même que la clinique, avec goût et finesse.

Une excellente cuisine est servie à la carte.

Accès facile, parking, à 5 minutes de Lausanne, à 45 minutes de Genève-Aéroport, transfert assuré, cartes de crédit acceptées.

Notre clinique vous assure un service médical personnalisé du plus haut niveau technologique ainsi qu'un service d'anesthésiologie 24 h. sur 24.

Traitements des calculs biliaires et rénaux avec deux lithotripteurs à ondes de choc extra-corporelles. Le plus important centre de lithotripsy de Suisse.

CHIRURGIE

- Chirurgie générale
- Urologie
- Gynécologie
- Orthopédie et traumatologie
- ORL
- Ophtalmologie, microchirurgie du segment antérieur, chirurgie de la cataracte et implantation intra-oculaire
- Chirurgie plastique et reconstructive
- Chirurgie maxillo-faciale
- Traitements par lasers

LITHOTRIPSIE

- Traitement non chirurgical des calculs rénaux et biliaires

CENTRE D'ENDOSCOPIE

- Traitement non invasif par les voies naturelles

MÉDECINE

- Générale
- Centre de médecine du sport
- Check-up complet avec bilan final
- Service de radiologie avec accès immédiat au scanner et à la résonance magnétique
- Physiothérapie

Chemin de Beau-Soleil 3 1009 Pully Téléphone 021/29 45 14 Fax 021/28 60 52



piaget & fils

Horlogerie-Bijouterie
Rue St-Laurent 29 Lausanne
Tél. (021) 20 47 75

- Pourquoi se rend-on aujourd'hui chez le médecin pour maigrir, cesser de fumer, rajeunir?
- Quel politicien (de gauche ou de droite), qui tonne contre l'augmentation des coûts de la santé accepterait d'être hospitalisé dans une salle commune à dix lits et plus? (Cette question est évidemment valable pour chacun d'entre nous.)
- Pourquoi l'individu «malade» exigerait-il moins de confort, moins d'attention de la part de la société que l'individu «bien portant»?
- Comment veut-on qu'une société bâtie sur le culte permanent de l'individu, du «bien dans sa peau», de la jeunesse, de l'épanouissement personnel (toutes valeurs fort agréables ou respectables au demeurant) ne voit pas ses coûts de la santé exploser?

5. *La santé ne coûte rien, c'est le malade qui coûte cher. D'où l'idée de*

développer partout et pour tout la prévention. C'est bien. Mais attention les dégâts.

- Exemple récent de prévention en France (répercuté par France-Info le 25 septembre 1991). Un frottis du col de l'utérus permet de déceler un éventuel cancer. Seules quatre millions de Françaises font effectuer ce test lors d'un contrôle gynécologique annuel. Par conséquent, onze millions de femmes n'en profitent pas dans l'Hexagone, ce qui est regrettable, d'autant que le frottis du col de l'utérus est remboursé par la sécurité sociale...
- Toutes ces campagnes de prévention, même les plus justifiées, finissent par convaincre nombre de patients qu'ils doivent courir chez le médecin au moindre bobo de peur de s'entendre dire: «Pourquoi n'êtes-vous pas venu plus tôt?» Comme le rappelait avec humour le Dr Philip-

pe Julliard dans le *Courrier du Médecin vaudois* (n° 8, septembre 1991), «il faut tout de même se souvenir que dans la médecine ambulatoire, le 80% de ce que vous allez voir se guérit spontanément».

- A l'extrême, on touche à l'absurde le plus tragique. On en arrive à distribuer gratuitement de la drogue sur la place publique au nom de la prévention du sida.

Ces quelques considérations, vous l'aurez compris, pour plaider que l'argent n'est pas un médicament à proscrire, mais à prescrire absolument, si l'on veut mieux gérer le système de santé. Chacun doit se sentir directement concerné par le coût des soins qu'il réclame ou qu'il occasionne. A condition que l'on respecte les règles de justice et d'équité, en ne faisant pas payer aux plus déshérités le même prix qu'aux autres.

Fabien Dunand
Rédacteur en chef de 24 Heures

Avec un peu de recul...

Dans l'histoire de notre profession, il fut un temps où les médecins, issus très généralement de familles fort aisées, se refusaient à «demander des honoraires», laissant à leurs banquiers le soin de gérer leurs fortunes. Et pourtant... Si l'on prend l'exemple du très (ou trop?) célèbre Dr Tissot, on se rend compte, à retrouver quelques chiffres cités ici et là, que les rémunérations qu'il recevait pouvaient être fort coquettes. Molière ne se plaint pas seulement de la médiocre qualité de la médecine de son temps, mais aussi de la gourmandise financière des médecins. Bref, on s'aperçoit que de tout temps il a existé une sorte d'intérêt du médecin pour l'argent (et réciproquement, en quelque sorte).

J'ai commencé à pratiquer la médecine le 1^{er} mai 1950 à Mézières. Ce jour-là, j'ai fait mes premières visites. La région était encore vraiment la campagne avec des chemins de terre cahoteux et truffés de nids-de-poule, mais bordés d'innombrables arbres fruitiers en fleurs. Il faisait beau. Il y avait peu de gens à voir, si bien qu'il s'agissait en quelque sorte d'une promenade dans des allées fleuries. Ce jour-là, je me suis tout à coup demandé pourquoi on allait me «payer» pour faire d'aussi belles balades. Par la suite, j'ai gardé le même plaisir à parcourir les chemins du Jorat, mais n'e me suis plus posé la question du premier jour!

Une histoire vraie m'a été racontée dans le temps: un confrère pratiquant

en campagne (du côté de Bière, sauf erreur) soignait une famille qui lui était particulièrement fidèle, mais demandait régulièrement son intervention de nuit, les jours fériés, bref, en dehors des heures de travail qu'on peut appeler «normales». A la fin, le confrère, excédé, décida d'avoir une explication avec ces gens. «Pourriez-vous m'expliquer pourquoi vous m'appeler toujours en dehors des heures normales pour des maladies qui ne présentent aucun caractère d'urgence?» «C'est vrai, Monsieur le Docteur, c'est pas toujours pressant quand on vous fait venir, mais qu'est-ce que vous voulez, nous, on est pauvres...» «Et alors?» «Alors, vos dérangements, on ne va pas pouvoir vous les payer; on voudrait pas vous faire venir pendant vos heures de travail quand vous pouvez gagner de l'argent!»

Toujours la campagne, à une époque où, parmi les paysans, les assurés se comptaient sur les doigts d'une main (à part les enfants: assurance infantile obligatoire!). Les récoltes se régliaient à la Saint-Martin qui est le 11 novembre. La paie du lait permettait d'assurer les frais courants, les autres factures étaient mises de côté... en attendant la Saint-Martin si bien qu'il nous tardait parfois, nous médecins, de voir revenir ce saint-là. Relisez *Knock* de Jules Romain qui, médecin, savait bien de quoi il parlait. Cependant... En attendant un mois de novembre qui n'arrivait qu'une fois par

année, des gens revenaient à la consultation: «Je sais bien, Monsieur le Docteur, j'ai des notes qui traînent, mais est-ce que vous pouvez me soigner quand même?»

Campagne encore: les «cadeaux»: six œufs... des pommes... une boucle de saucisse à rôtir au temps des boucheries... tout cela donné de bon cœur, sans doute, mais avec parfois – à comprendre à un regard ou à un geste peut-être – l'idée d'un troc possible. Tant d'œufs... ça ne pourrait pas faire pour la «consulte» de l'autre semaine? Seulement, voilà, le troc... on ne pouvait le pousser plus loin, le garagiste n'acceptant pas une saucisse aux choux contre de la benzine. Alors, malgré les cadeaux, la note d'honoraires, il fallait bien l'envoyer tout de même... Certains se vexaient, ne donnaient plus rien ou s'adressaient ailleurs!

Voilà un temps qui ne vous concerne plus, ne vous a jamais concernés du reste – n'est-ce pas, mes chers confrères? – les rapports entre les médecins et l'argent étant maintenant harmonieusement réglés; votre travail étant justement rémunéré, et (caisses maladie et instances politiques aidant) pesé à sa très exacte valeur!

P.-S.: Les arbres fruitiers bordant les routes ont été arrachés, les fruits en étaient de peu de valeur et rendaient, parfois, la chaussée glissante.

Dr Jean-Daniel Bovey
Médecine générale FMH
ancien président de la SVM



Pontaise 30 – Lausanne – Tél. 36 92 52 – devant le magasin

Thévenaz-Leduc vous décharge de tous vos problèmes de déchets photographiques et radiologiques.



- Notre infrastructure performante, sans cesse adaptée aux nouvelles technologies, nous permet de ramasser, transporter, réceptionner, stocker, trier et récupérer l'ensemble de vos déchets de produits photochimiques, tels que: bains photographiques et films radiologiques.
 - Industriellement, méthodiquement, rationnellement.
 - Ainsi, les produits que nous recyclons retournent dans le processus économique, tout en épargnant notre environnement. N'hésitez donc plus à vous décharger sur le spécialiste de la récupération et du recyclage.
- Merci de prendre contact avec nous avant toute livraison.



THEVENAZ-LEDUC SA

Contribue à la protection de l'environnement
Ch. de la Motte 5 Case postale 311
1024 Ecublens-Lausanne
Tél. 021/691 15 51 Fax. 021/691 63 62

PUBANA



A la recherche
d'une **nouvelle**
collaboratrice?
Contactez-nous!



permed

Personnel temporaire et stable
exclusivement pour le secteur médical
18, av. de la Gare – 1003 Lausanne
Tél. 021/312 51 02



Votre nouvelle agence BMW
JAN-AUTOS SA
Petit Rocher 6 1004 Lausanne
Tél. 021-25 56 43
la plus belle vitrine au centre ville
Toute la gamme BMW, de la nouvelle série 3
au fabuleux coupé 850 i

Opinions

Quo usque tandem?

Pour ceux qui l'ignoraient encore ou qui ne voulaient pas y croire, l'hypocrisie des offices de remboursement est cette fois évidente. D'un côté, ils clament à qui veut l'entendre que leur seul but est la défense des assurés et, d'un autre côté, ils décident unilatéralement de limiter le remboursement des prestations dans le domaine hospitalier à 75% pour les assurés en semi-privé. Qui a donné aux assurés la possibilité de choisir ce mode d'assurance? Ce sont eux. Pourquoi? Parce qu'ainsi, les assurés payaient plus de primes qu'en division commune, donc, les offices avaient plus de recettes. Or, lorsqu'ils se rendent compte qu'ils doivent respecter leur part du contrat, tant pis pour ceux qui leur ont fait confiance, qui ont payé régulièrement leurs primes: on ne paie plus. Cela est même plus sournois: les assurés peuvent aller en semi-privé mais seulement dans les hôpitaux publics où la plupart de leurs médecins habituels ne peuvent pas aller: on limite ainsi le libre choix du médecin. Sinon, on leur propose soit de reprendre une assurance de base – en perdant toutes les primes qu'ils ont déjà payées – soit de s'assurer en privé, en payant plus de primes, pour autant que l'office accepte de les assurer, ce qui est loin d'être évident à partir d'un certain âge.

On voit bien que les assurés sont pieds et poings liés face à la toute-puissance des offices de remboursement.

Ce devrait être aux assurés de lutter contre les aberrations d'un système prétendument social mais qui, en réalité, ne reflète que le pouvoir d'une nomenklatura que n'aurait renié aucun régime communiste avant qu'il ne disparaîsse dans la poubelle de l'histoire.

Il existe beaucoup d'associations de défense, des patients, des consommateurs et j'en passe. A quand la création d'associations d'assurés pour contrer une fois pour toutes les décisions unilatérales des offices de remboursement, que ce soit tant en ce qui concerne les prestations que les primes d'assurance? Ces associations pourraient par exemple soumettre toute augmentation des primes au surveil-

veillant des prix. Ce serait une manière de freiner la toute-puissance des offices et des décisions dictatoriales qu'ils prennent.

Toute leur politique n'a qu'un but: mettre le corps médical sous tutelle. Leur démagogie n'a pas de bornes. Depuis des années la revalorisation de nos tarifs ne compense pas le renchérissement mais eux continuent à nous accuser d'être les responsables de l'augmentation des coûts de la santé. Quant aux offices de remboursement, ils font chaque année des bénéfices et prétendent être en déficit sous prétexte que ces bénéfices ne sont pas suffisants pour restaurer les réserves légales que leur impose la loi actuelle. Donc, malgré les bénéfices, ils augmentent les primes. C'est une spirale sans fin, car ils essaient de recruter le plus de membres possible afin d'avoir le plus de recettes possible, mais en même temps, ils auront plus de dépenses et doivent constituer d'autant plus de réserves. Or, la situation démographique du pays fait que la population vieillit, consomme plus de soins et comme 98% de la population est déjà assurée, les rentrées ne peuvent pratiquement plus augmenter. Quant à leur gestion, même l'OFAS, qui est légalement chargée de les surveiller, n'arrive pas à s'y retrouver.

Devant cette situation les offices n'ont que deux choix possibles: augmenter les rentrées en réclamant des subsides toujours plus élevés et augmenter les cotisations de leurs membres ou diminuer leurs dépenses en retardant ou refusant des remboursements, accusant les patients de «consommer trop et les médecins ainsi que les hôpitaux d'être trop chers. Leur initiative va exactement dans ce sens: une augmentation massive des subventions et une mise sous tutelle totale du corps médical. A défaut d'une étatisation directe, ils demandent et ont déjà obtenu en partie, une étatisation indirecte par la création de HMO où les médecins ne sont plus que des employés. Partout et systématiquement, ils essaient de refuser ou retardent le plus possible de revaloriser le travail de la médecine ambulatoire. Les

attaques contre le laboratoire et la radiologie ne manquent pas. Ils contestent le prix des médicaments et dans le domaine hospitalier, décident unilatéralement de ne rembourser qu'une partie des frais.

Mais leur attitude la plus aberrante est de proposer des assurances couvrant des méthodes non scientifiquement reconnues. Quel créneau mais quelles dépenses en perspective! Car, avec ces méthodes, même les bien- portants doivent se soigner sous prétexte de soigner «le fond! Et, bien évidemment, cela n'empêchera pas de voir survenir autant de maladies sinon plus que maintenant, mais elles coûteront d'autant plus cher que les diagnostics auront été plus tardifs et les mesures médicales effectuées avec retard. Une telle politique n'a pu germer que dans le cerveau de dirigeants qui n'ont pas de compétences médicales. Ce sont eux qui prétendent nous imposer une manière de soigner. Ce n'est certainement pas ainsi qu'ils restaureront la sacro-sainte solidarité que tout le monde voudrait voir revenir dans l'assurance maladie. Tout le monde? Pas sûr!

Ce qui est par contre évident c'est que ce sont les offices de remboursement et non pas les médecins qui sont responsables de la situation actuelle. Ils ont profité de toutes les possibilités que leur offre la loi actuelle pour élargir leur champ d'activité; assurer tout et n'importe quoi pour tout le monde. Ils sont devenus des entreprises commerciales et en bons intermédiaires imposent leur volonté à tout le monde. Ils ont contribué à pourrir le système qui au départ, partait d'un excellent principe: permettre à tout un chacun d'avoir le droit à la même qualité de soins quelles que soient ses possibilités financières. Pour retrouver ce principe, il n'y a qu'une solution: casser la toute-puissance des offices de remboursement. Tant que nos pouvoirs politiques n'auront pas compris cela, il n'y aura pas de paix durable dans le secteur sanitaire.

Dr Rudolf Mayer
Président du GMI

NULLE PART AILLEURS QU'À MONTREUX: CLINIQUE BON PORT

Un établissement unique en son genre; spécialisé en matière de médecine interne, de nutrition, de relaxation et d'activité physique, propre à prendre en charge des patients dont le mode de vie est inadéquat.

Recommandé pour une prise en charge personnalisée des patients, en particulier en cas de dépression liée au surmenage, de réhabilitation cardiaque, pour traitement de l'obésité et pour suites de traitements.

Sous la direction médicale de médecins de renom; organisé autour d'un collège de huit médecins, tous autorisés à pratiquer de manière indépendante dans le canton de Vaud.

Ouvert aux médecins traitants.

Equipement complet d'hydrothérapie, kinésithérapie, piscine, bain bouillonnant, sauna, salle de gymnastique, enveloppement, ultrasonographie, cardiologie (ergométrie, Holter, échographie, Doppler vasculaire périphérique, spiro-métrie). Laboratoire d'analyses chimiques.

CLINIQUE BON PORT est située sur les rives du lac Léman, dans un havre de paix, de fleurs et de verdure. Toutes les chambres avec balcon, orientées plein sud, regardent les Alpes et sont dotées du plus grand confort.

CLINIQUE BON PORT

21, rue Bon-Port, CH-1820 Montreux

Tél. 021/963 51 01 - Fax 021/963 77 95 - Téléx 453 133

M. AMREIN

Orthopédiste-bandagiste



Atelier spécialisé pour la fabrication de prothèses, appareils et corsets orthopédiques, lombostats en tissus, supports plantaires, bandages
Location de cannes anglaises

**Tous bas et manchons de compression
(varices et drainages lymphatiques)**

14, rue de la Borde – 1018 Lausanne
Tél. 36 85 75 – Fax 36 20 02

FOSFOR

Dossiers médicaux

Adresses / Protocoles opératoires / Rapports / Ordonnances
Médicaments / Statistiques / Courrier personnalisé...

Nous mettons toutes vos données à portée de main en réseau, partagé avec votre assistance médicale grâce à un logiciel créé personnellement avec notre aide et vos idées...

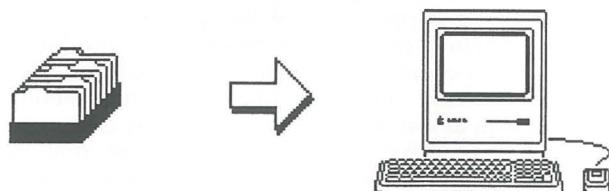
MédiSlash

Gestion de cabinet médical / Factures / Rappels
Comptabilité / Relevé de factures / Comptes...

Cd-Rom

Lecteurs & Bases de données médicales sur CD

POUR UN SUIVI MEDICAL PERFORMANT



Fosfor sa 15, chemin de la Bolleyre 1066 Epalinges
Tél. 021/784 00 88 Fax 021/784 20 62
BUREAUTIQUE - LOGICIEL - FORMATION

MEDICALL, pour parler la même langue!

Nous avons créé **MEDICALL** car nous savons que votre intervention est importante. Chez **MEDICALL**, nous connaissons chaque client et notre centrale est exclusivement réservée au corps médical... pour être certains de parler la même langue!



021/312 22 25

La première centrale médicale d'appels
par bips alphanumériques de Suisse

Demandez notre documentation

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Medicall – Av. Ruchonnet 30 – 1003 Lausanne

Communiqués

Le GMO s'ouvre aux internistes généraux

Lors de sa dernière assemblée générale ordinaire, le 3 octobre 1991, le GMO a modifié l'article 5 de ses statuts.

Le nouvel article se présente de la manière suivante:

«Peut devenir membre du groupement tout médecin exerçant la médecine générale et faisant partie de la Société vaudoise de médecine, et pouvant faire état soit du titre de praticien en médecine générale FMH, soit d'une formation postgraduée orientée vers les besoins de la médecine générale et d'une durée minimale de trois ans.

Il présente sa candidature au comité, qui décide de l'admission.»

La phrase suivante – et c'est en cela que réside la modification fraîchement votée – a été supprimée: «L'appartenance à une société de spécialistes est incompatible avec la qualité de membre du groupement.»

Ainsi donc, tout médecin de la SVM peut en principe demander son adhésion au GMO, pour autant que sa formation corresponde aux critères minimaux définis à l'article 5 et qu'il pratique une forme de médecine générale, entendons par là – et c'est ce qui est ressorti des discussions lors de l'assemblée – une médecine de premier recours, de «front», à spectre large, autrement dit une médecine «de famille». Les membres du GMO, rejoignant ainsi quelques autres groupements cantonaux de généralistes, dont celui de Neuchâtel, entendent démontrer par là leur esprit d'ouverture, et notamment leur position commune avec les internistes généraux, qui pratiquent une forme de médecine très proche de la médecine générale, à quelques détails près (gynécologie, etc.).

Le comité du GMO espère que cette initiative aura le succès qu'elle mérite, et se tient d'ores et déjà prêt à examiner toute candidature de non-généralistes, même s'ils sont déjà membres d'une société de spécialistes.

Assistantes médicales DFMS

Recommandations de salaire pour 1992

La FMH ayant renoncé à édicter des recommandations en raison des trop grandes diversités régionales et ayant confié cette tâche aux sociétés cantonales, le comité de la Société vaudoise

de médecine a procédé à une évaluation de la situation et en a tiré les conclusions suivantes:

«Cette profession subit actuellement une forte érosion vu les coût élevés de la formation et l'absence de reconnaissance officielle du diplôme. A cet égard, il faut noter que les orientateurs professionnels préviseraient négativement les jeunes intéressées. Les assistantes formées se détourneraient de ce travail étant donné les responsabilités qu'elles sont appelées à endosser fréquemment seules et pour une rémunération qui n'est pas en rapport avec l'engagement et la disponibilité exigés.»

«Il faut, en outre, malheureusement constater que le salaire vaudois minimal actuel (Fr. 2865.–/mois) est dans la fourchette la plus basse par rapport à l'ensemble des autres cantons. Finalement, en comparant cette profession avec d'autres, aux tâches similaires (secrétaires médicales débutantes, laborantines médicales, techniciennes en radiologie), les écarts salariaux sont manifestement trop importants.»

Par conséquent, le Comité de la SVM estime légitime de revaloriser la rémunération des assistantes médicales diplômées par paliers successifs sur deux ou trois ans:

1. Salaires bruts recommandés

1.1 *1^{re} année de service*
Salaire de base brut: **Fr. 3295.– par mois en 13 mensualités** correspondant à une indexation au coût de la vie de 5 % et à une «revalorisation» de la profession de 10 %.

1.2 Prime d'ancienneté

La prime d'ancienneté de service peut aller jusqu'à Fr. 135.– par mois qui s'ajoutent au salaire de base.

Comptent comme années de service, les années durant lesquelles l'assistante médicale a exercé sa profession. Le montant de la prime d'ancienneté est fixé au cours de l'entretien annuel sur les qualifications de l'assistante.

1.3 Travail à temps partiel rétribué au mois

Pour le travail à temps partiel, le salaire brut recommandé s'élève au 1/43 du salaire brut entier selon chiffres 1.1 et 1.2, multiplié par le nombre d'heures de travail hebdomadaires convenu.

1.4 Salaire horaire

Un salaire horaire est recommandé en cas d'horaire de travail irrégulier ou très réduit. Pour le déterminer, on tiendra compte de la formation, des années de service, du degré de responsabilité, des normes de salaire horaire régionales, etc.

Le salaire horaire se situera dans une fourchette de Fr. 17.50 à 24.50, y compris la part du 13^e salaire. Il sera com-

plété par une contribution aux vacances de 8,33 % correspondant aux quatre semaines habituelles.

1.5 Retenues sur le salaire brut

AVS, AI, APG, ACI: 5,25 %

Assurance accidents non professionnels: 0,988 %

Prévoyance professionnelle (2^e pilier LPP) part de l'employée à la contribution (habituellement 50 %) calculée en fonction de l'âge, selon le certificat d'assurance.

2. Conditions générales

2.1 Formation

- Diplôme de la Fédération des médecins suisses (estampille) ou certificat de capacité de la FMH.
- Certificat de radioprotection et autorisation de faire des radiographies.

2.2 Conditions de travail

- Semaine de 43 heures en moyenne annuelle;
- Quatre semaines de vacances (assistantes médicales de moins de 20 ans et de plus de 50 ans: 5 semaines). Toute dérogation importante à ces conditions sera répercutée sur le salaire.

2.3 13^e salaire

Le 13^e salaire est englobé dans le salaire annuel. Si les rapports de service n'ont pas duré toute l'année, le 13^e salaire sera versé au prorata des mois d'engagement.

2.4 Compensation du renchérissement

Si les autres bases de rétribution restent inchangées, le renchérissement devra être compensé à raison de 5 % du salaire au moins.

2.5 Gratification

La gratification éventuellement accordée est une prestation à bien plaisir de l'employeur et ne doit en aucun cas être considérée comme un précédent.

2.6 Normes régionales

Les salaires peuvent être adaptés aux conditions régionales.

Orlait sans médecin d'entreprise

Comme beaucoup d'entreprises, la maison ORLAIT, au Mont-sur-Lausanne, a bénéficié des services d'un médecin-conseil pendant de nombreuses années. Lors d'une absence temporaire de ce médecin, Orlait a contacté un autre confrère et lui a proposé ce poste. Dans ces circonstances, le médecin-conseil en titre a signifié son congé, de même que, par la suite, son collègue qui n'était pas au courant de la situation.

Nous prions les membres de la SVM qui seraient approchés par cette entreprise de bien vouloir entrer en contact avec le secrétariat général avant de s'engager. Nous rappelons que les médecins traitants n'ont pas à reconnaître comme médecins-conseils ceux qui n'ont pas été agréés par l'organe compétent de la SVM (cf. statuts des médecins-conseils et des médecins d'usine du 11.9.1965).



AMBULANCES ALPHA • Lausanne

021/36 71 71

24 heures sur 24

Transport:
malade, blessé, convalescent

Entrée et sortie d'hôpital

Rapatriements Suisse et étranger

Ambulances équipées
et confortables et Mercedes
climatisée avec personnels
qualifiés (infirmiers)

Devis gratuit

Location d'oxygène

M E D I P H I L

Programme informatique primordial
Habile, harmonieux
Ingénieux, infaillible
Logiciel leader
Sûr, sympathique
Optimal, organisé
Fiable, facile
Tolérant, talentueux

*250 médecins l'ont déjà choisi
N'hésitez plus, contactez-nous !*

Philsoft Ch. des Croisettes 23 - 1066 Epalinges
Tél. 021 / 652 41 69

Imprimerie Bron SA Lausanne



*conseille,
crée et réalise
l'imprimé
de qualité
en offset*

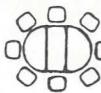
Tél. 021 652 99 44

DES TABLES EXCLUSIVES

petites pour tous les jours



Ø 115 cm



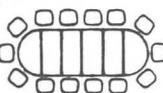
165 x 115 cm



215 x 115 cm



265 x 115 cm



315 x 115 cm

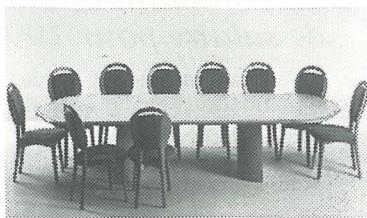
et sur mesure pour les grandes occasions

**au sportif
ameublement s.a.**

1315 LA SARRAZ

021-866 76 04/01

Ouverture tous les jours de 8 h. à 12 h.
et de 14 h. à 18 h. 30
Lundi matin fermé.
**Tous les vendredis
ouverture nocturne
jusqu'à 21 h.**



Calendrier médical vaudois

LUNDI 25 NOVEMBRE

18 h. 30-19 h. 15: Cours de formation continue du Service universitaire d'ophtalmologie. – Auditorie de l'Hôpital Jules-Gonin, av. de France 15, Lausanne. – Médecins installés: «Présentation de cas.»

MARDI 26 NOVEMBRE

11 h.-12 h.: Colloque de l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive. – Salle de colloque de l'Institut universitaire de médecine et d'hygiène du travail, Bugnon 19, Lausanne. – Dr F. Quinodoz: «L'informatique comme moyen de communication au cabinet médical.»
12 h.: Colloque de l'Hôpital de Nyon. – Salle du Corjon. – Dr F. Cavargna et Ch. Coquoz: «Apport diagnostique et thérapeutique de l'arthroscopie dans les lésions du genou (extraits filmés).»
12 h. 15: Colloque d'immunologie clinique et d'allergie. – Salle de séminaires 2, niveau 08, CHUV. – Dr C.-P. Herbort: «Diagnostic différentiel des conjonctivites en particulier allergiques.»
20 h. 15: Colloque à l'Hôpital d'Aigle. – Cafétaria. – «Quelle collaboration entre praticiens et institutions psychiatriques?»

MERCREDI 27 NOVEMBRE

12 h. 45: Conférence à l'Hôpital de Montreux. – Salle de conférences. – Dr Vogt: «Le myocarde hibernant: une nouvelle entité?»
16 h. 15: Séminaire de l'Institut de pharmacologie et de toxicologie. – Bugnon 27, Lausanne, entrée C3, salle de conférences 1^{er} étage. – Professeur A. Vandewalle (Paris): «Etablissement de lignées cellulaires différenciées par oncogénèse ciblée.»
17 h. 30: Colloque postgradué de neurologie et de neurochirurgie. – Auditorie Yersin, CHUV. – Dr Ph. Vuadens et professeur F. Regli, professeur N. de Tribollet: «Un cas de gliomes multiples.»
17 h. 45-18 h. 45: Séminaire de l'Institut universitaire d'histoire de la médecine et de la santé publique. – Ch. des Falaises 1, Lausanne. – M. R. Durand (Genève): «Les débuts des soins infirmiers à Genève sous les auspices de la Croix-Rouge (1863-1914).»
18 h. 30: Colloque de gastro-entérologie. – Bibliothèque du CMT, Hôpital de Saint-Loup.

JEUDI 28 NOVEMBRE

8 h. 15: Colloque du Département de médecine interne. – Auditorie Mayor. – Dr E. K. O. Kruithof et al.: «L'élévation de l'inhibiteur des activateurs du plasminogène du type 1 est un facteur de risque pour les complications emboliques.»
9 h. 30-12 h.: Colloque pour les dermatologues de la Suisse romande. – Clinique dermatologique HCU, Genève: «Colloque commun Genève/Lausanne.»
12 h.: Colloque des spécialités du Service de pédiatrie. – Salle de colloques BH 11-325. – Dr J.-L. Michel: «Pédiatrie d'urgence.»
14 h.-16 h.: Colloque de la Division de néphrologie. – Auditorie Spengler, Institut de pathologie. – Professeur M. Campiche: «Discussion ponctions biopsies rénales.»
16 h.-17 h.: Colloque de la Division de néphrologie. – Salle de colloques, Centre de dialyse: «Discussion de cas uro-néphrologiques avec le Service d'urologie.»
16 h.-16 h. 45: Colloque de cardiologie. – Auditorie 2, niveau 08, CHUV. – Dr A. Delabays: «La cardiopathie hypertensive.»
18 h. 30-19 h. 30: Colloque de l'Hôpital orthopédique. – Auditorie de l'Hôpital, 1^{er} étage ouest. – Professeur A. Dimeglio (Montpellier): «Le pied bot de l'enfant.»

VENDREDI 29 NOVEMBRE

12 h.: Séminaire du Laboratoire central et de la Division d'hématologie du DMI. – Salle de séminaires 6, BH 08, CHUV. – Dr H. Knecht: «Leucémie à tricholeucocytes: évolution d'une maladie sous l'apport de la biologie moléculaire.»
12 h. 15: Séminaire de l'Institut de physiologie. – Salle des séminaires, Bugnon 7, Lausanne. – Professeur U. Keller (Bâle): «Endotoxine effects on leucine and glucose metabolism in humans.»
14 h. 15: Leçon inaugurale du Dr F. Feihl. – Auditorie Yersin, CHUV. – «Radiodiagnostic – Physiopathologie du ventricule droit.»
20 h. 30: Conférence organisée par la Fondation pour le développement de la psychothérapie médicale. – Auditorie de la maternité, CHUV. – Doctoresse E. Roudinesco (Paris): «La psychanalyse entre la médecine et la psychologie.»

SAMEDI 30 NOVEMBRE

9 h. 30-12 h. 30: Colloque des Services universitaires de psychiatrie de Lausanne. – Auditorie de l'Hôpital de Cery (nouvelle clinique, 1^{er} étage). – Organisation Drs J. Bovet et F. Ansermet: «Autour d'Edouard Pichon (1890-1940) pédopsychiatrie, psychanalyste et linguiste: grammaire et psychanalyse.» Finance: Fr. 20.– seront perçus à l'entrée, sauf pour les étudiants.

LUNDI 2 DÉCEMBRE

8 h. 15-9 h. 45: Conférence du Service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent. – Auditorie du Bercail, Chablière 5, Lausanne. – M. Cl. Delépine: «La bouffée délirante chez l'adolescent: aléas d'une prise en charge ambulatoire.»
14 h.-15 h.: Colloque du métabolisme phosphocalcique. – Salle 10-301, BH 10. – Dr J. Rosmann: «Présentation de cas cliniques: néphrologie.»
18 h. 30-19 h. 15: Cours de formation continue du Service universitaire d'ophtalmologie. – Auditorie de l'Hôpital Jules-Gonin, av. de France 15, Lausanne. – Drs J. Guex-Croisier et C.-P. Herbort: «Infections oculaires: examens microbiologiques.»

MARDI 3 DÉCEMBRE

11 h.-12 h.: Conférence du Service universitaire de psychogériatrie. – Auditorie J.-L. Villa, Hôpital psychogériatrique, Prilly. – Dr H. Alvero-Jackson: «Cancer de la peau – diaporama de la Ligue suisse contre le cancer.»
12 h. 30: Colloque multidisciplinaire de dermatologie, immunologie, néphrologie, rhumatologie. – Auditorie de l'Hôpital de Beaumont, salle 305. – Dr D. Uebelhart (Genève): «Intérêt du dosage des molécules de pontage du collagène (pyridonolines) dans l'étude du métabolisme du cartilage.»
19 h.: Conférence organisée par le groupe du Nord vaudois. – Hôpital d'Yverdon, salle de colloques. – Professeur Pécoud: «La recherche au cabinet médical.»

MERCREDI 4 DÉCEMBRE

11 h. 30-12 h. 30: Confrontations anatomo-cliniques du Département de médecine interne et de l'Institut de pathologie. – Auditorie Yersin. – Professeur L. Humair (La Chaux-de-Fonds) et professeur M. Campiche: «Lombalgies, prise d'anti-inflammatoires non stéroïdiens et insuffisance rénale aiguë.»
17 h. 30: Colloque postgradué de neurologie et de neuropsychiatrie. – Auditorie Yersin, CHUV. – Professeur G. Assal, Dr J. Bogousslavsky: «Apraxie gestuelle.»

Période du 25 novembre 1991 au 10 janvier 1992

N^o 10/91

JEUDI 5 DÉCEMBRE

8 h.: Colloque régional de l'Hôpital de Saint-Loup, Orbe. – Bibliothèque du CMT.
8 h. 15: Colloque du Département de médecine interne. – Auditorie Mayor. – Dr F. Mosimann: «Aspects thérapeutiques de l'hypertension portale.»
9 h.-12 h.: Grand colloque de formation continue de la Polyclinique médicale universitaire. – Auditorie de la PMU, César-Roux 19. – «Le praticien et la prescription de médicaments génériques.»
12 h.: Colloque des spécialités du Service de pédiatrie. – Salle de colloques BH 11-325. – Dr C. Vaughan: «Psychiatrie.»
14 h. 15-16 h.: Conférence des Services universitaires de psychiatrie de la faculté de médecine de Lausanne. – Auditorie de la Clinique psychiatrique de Cery, Prilly. – Professeur P. Berner (Vienne): «Evaluation actuelle du concept de schizophrénie.»
16 h.-16 h. 45: Colloque de cardiologie. – Auditorie 2, niveau 08, CHUV. – Dr J. Bogousslavsky et J.-C. Stauffer: «L'ictus chez le patient de moins de 55 ans: quelles investigations cardioliques?»
18 h.: Colloque postgradué du Service d'ORL. – Auditorie Yersin, CHUV. – Dr B. Jaques: «Les traumatismes maxillo-faciaux: examens clinique, radiologique et indication opératoire.»
18 h. 15: Colloque romand de gastro-entérologie. – Auditorie Tissot, CHUV.

VENDREDI 6 DÉCEMBRE

8 h. 15: Colloque du Service de radiothérapie. – Salle de séminaires 2, BH 08, CHUV. – Présentation de cas.
12 h.: Séminaire du Laboratoire central et de la Division d'hématologie du DMI. – Salle de séminaires 6, BH 08, CHUV. – Dr A. Scherrer (Genève): «Système des activateurs du plasminogène-plasmine dans les leucémies et lymphomes.»
12 h. 15: Séminaire de l'Institut de physiologie. – Salle de séminaires de l'institut, rue du Bugnon 7, Lausanne. – Professeur B. Jeanrenaud (Genève): «Altérations neuro-endocrinianes, insulino-résistance et obésité.»
13 h.-14 h.: Conférence de l'Institut universitaire d'histoire de la médecine et de la santé publique. – Auditorie Yersin, CHUV. – Doctoresse Cl. Herzlich (Paris): «Cinquante ans de médecine libérale: enquête auprès des médecins retraités français.»
16 h. 15: Leçon inaugurale du Dr B. Duvoisin. – Auditorie Olivier. – «Physiopathologie – Surdité: qu'attendre de l'imagerie.»

SAMEDI 7 DÉCEMBRE

9 h. 30-16 h. 30: Colloque des Instituts d'histoire de la médecine de Genève et de Lausanne. – Chez Zymo-Pharma SA, Nyon. – M. D. Gmek et J. Starobinski: «Histoire de la médecine: pourquoi pour qui? par qui?»

LUNDI 9 DÉCEMBRE

17 h.-18 h.: Conférence de l'Institut universitaire d'histoire de la médecine et de la santé publique. – Auditorie Yersin, CHUV. – Professeur G. B. Risse (San Francisco): «Medicine in film: historical reflections on media, science and values.»
18 h. 30-19 h. 15: Cours de formation continue du Service universitaire d'ophtalmologie. – Auditorie de l'Hôpital Jules-Gonin, av. de France 15, Lausanne. – Professeur H. Kaufmann (Giesen): «Opération du fil (myopexie).»

MARDI 10 DÉCEMBRE

11 h.-12 h.: Colloque scientifique de l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive. – Salle de colloques de l'UHM, Bugnon 19, Lausanne. – M. O. Bachelard: «Suivi médical pré-natal – une étude sur 1000 accouchements dans le canton de Vaud.»
 12 h. 15: Colloque d'immunologie clinique et d'allergie. – Salle de séminaires 2, BH 08. – Dr F. Spertini: «Cryoglobulines et glomérulonéphrites expérimentales.»

MERCREDI 11 DÉCEMBRE

11 h. 30-12 h. 30: Confrontations anatomo-cliniques du Département de médecine interne et de l'Institut de pathologie. – Auditorie Yersin. – Professeur P. Nicod et Dr P. Chaubert: «Précordialgues, dyspnée et mort subite chez un patient de 34 ans HIV positif.»
 17 h. 30: Colloque postgradué de neurologie et de neurochirurgie. – Auditorie Yersin, CHUV. – Dr F. Porchet, Dr H. Fankhauser: «Nucléotomie percutanée.»
 18 h.: Colloque de formation continue du Service de pneumologie. – Salle de séminaires 6, niveau 08, CHUV. – Dr J.-P. Zellweger: «Désaccoutumance au tabac.»

JEUDI 12 DÉCEMBRE

8 h.-9 h.: Colloque de l'Hôpital de zone de Morges. – Auditorie de l'ESIM. – Dr B. Yersin: «Mécanismes et traitements de l'hépatopathie alcoolique.»
 8 h. 15: Conférence des sciences cliniques. – Auditorie Mayor. – Professeur P. Payen (Paris): «Foie et Sepsis.»
 9 h.-13 h.: Colloque postgradué du Département de gynécologie-obstétrique. – Auditorie Tissot, CHUV. – «Développements du diagnostic par imagerie en gynécologie obstétrique.»
 9 h. 30-12 h.: Colloque pour les dermatologues de la Suisse romande. – Auditorie Hôpital de Beaumont, Lausanne. – Professeur P. Burckhardt: «L'ostéoporose: pathogénèse et prévention – démonstrations cliniques.»
 9 h. 45-10 h. 45: Colloque de la PMU. – Auditorie, 2^e étage, César-Roux 19, Lausanne. – Dr J. Ghika: «Derniers développements dans la maladie de Parkinson.» – Dr Abdelmoula: «Syndrome cérébelleux chez une femme de 80 ans.»
 12 h.: Colloque des spécialités du Service de pédiatrie. – Salle de colloques BH 11-325. – Dr B. Pelet: «Allergologie/Immunologie.»
 13 h.-14 h.: Colloque de formation postgraduée de la Division des maladies infectieuses, Division autonome d'hygiène hospitalière, Institut de microbiologie. – Auditorie IV, CHUV. – Dr D. Lavanchy: «Hépatite C.»
 14 h. 30: XXII^e Réunion romande de réanimation. – Auditorie Tissot, CHUV. – Colloque de

présentation de cas. – 16 h. 30: Conférence du professeur D. Payen (Paris): «Foie et Sepsis.»
 16 h. 15-18 h. 30: Cours spécialisés du Service universitaire d'ophtalmologie. – Auditorie de l'Hôpital Jules-Gonin, av. de France 15, Lausanne. – Drs Korol et Chamero (Fribourg): «Chirurgie de la réfraction.»

17 h. 15: Leçon inaugurale du professeur Cl-Y. Genton. – Auditorie Roux. – «La transplantation cardiaque et sa pathologie: l'expérience lausannoise.»

18 h.: Colloque postgradué du Service d'ORL. – Auditorie Yersin, CHUV. – Dr P. Rueff: «Etat actuel de la recherche et de l'investigation des troubles de la fonction tubaire.»

VENDREDI 13 DÉCEMBRE

8 h. 15: Colloque du Service de radiothérapie. – Salle de séminaires 2, BH 08, CHUV. – Présentation de cas.

12 h.: Séminaire du Laboratoire central et de la Division d'hématologie du DMI. – Salle de séminaires 6, BH 08, CHUV. – Drs Ph. Schneider et J.-D. Tissot: «Transfusion de produits sanguins.»

12 h. 15: Séminaire de l'Institut de physiologie. – Salle de séminaires, Bugnon 7, Lausanne. – Professeur E. Scharrer (Zurich): «Metabolic control of food intake.»

LUNDI 16 DÉCEMBRE

8 h. 15-9 h. 45: Conférence du Service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent. – Auditorie du Bercail, Chablière 5, Lausanne. – Professeur P. Gutton (Paris): «Les psychoses à l'adolescence dans l'optique de M. Laufer.»

14 h.-15 h.: Colloque du métabolisme phosphocalcique. Salle 10-301, BH 10 – Dr P. Aellen: «Métabolites distales des membres inférieurs et présentation de cas.»

18 h. 30-19 h. 15: Cours de formation continue du Service universitaire d'ophtalmologie. – Auditorie de l'Hôpital Jules-Gonin, av. de France 15, Lausanne. – Dr E. Bovey: «Trou maculaire: diagnostic et traitement.»

MARDI 17 DÉCEMBRE

12 h. 30: Colloque multidisciplinaire de dermatologie, immunologie, néphrologie, rhumatologie. – Auditorie de l'Hôpital de Beaumont, salle 305. – Dr C. Francillon: «Overlap syndrome, à propos d'un cas.»

15 h. 30: Séminaire de la Division d'endocrinologie et biochimie clinique. – Salle des colloques, BH 19, CHUV. – Dr L. Portmann: «Evaluation immunologique des maladies thyroïdiennes.»

MERCREDI 18 DÉCEMBRE

12 h. 45: Conférence à l'Hôpital de Montreux. – Salle de conférences. – Dr L. Portmann: «Aspects actuels du bilan thyroïdien.»

16 h. 30: Séminaire de l'Institut universitaire de médecine et d'hygiène du travail. – Bugnon 19, Lausanne. – M. Berode: «Asthme aux isocyanates: facteurs individuels non immunologiques.»

17 h. 15: Colloque du Département des services de chirurgie. – Auditorie César-Roux, CHUV. – Colloque organisé par le Service d'orthopédie et de traumatologie. – Professeur J.-J. Livio et Dr F. Chevally: «Fractures ouvertes.»

JEUDI 19 DÉCEMBRE

8 h.: Colloque des cas problèmes de l'Hôpital de Saint-Loup, Orbe. – Bibliothèque du CMT.

8 h. 15: Colloque du Département de médecine interne. – Auditorie Mayor. – Professeur Ph. Leuenberger: «Choix des moyens en physiothérapie respiratoire.» – Drs B. Yersin, B. Burnand et R. Alliata: «Mesure de la qualité de vie des patients.»

9 h. 45-10 h. 45: Colloque de la PMU. – Auditorie, 2^e étage, César-Roux 19, Lausanne. – Dr H. Knecht: «Diagnostic et traitement des anémies ferriprives.» – Dr Y. Christen: «Thrombose veineuse chez un jeune homme: investigations hématologiques?»

13 h.-14 h.: Colloque de formation postgraduée de la Division des maladies infectieuses, Division autonome d'hygiène hospitalière, Institut de microbiologie. – Auditorie IV, CHUV. – Dr J. Bille: «Diagnostic sérologique des mycoses profondes.»

14 h.-16 h.: Colloque de la Division de néphrologie. – Auditorie Spengler, Institut de pathologie. – Professeur M. Campiche: «Discussions ponctions biopsies rénales.»

16 h. 15: Cours de formation continue du Service universitaire d'ophtalmologie. – Auditorie de l'Hôpital Jules-Gonin, av. de France 15, Lausanne. – Dr Borruat: «Neuropathie de l'Eber.» 17 h.-18 h.: Colloque de la Division de néphrologie. – Salle de colloques. – Centre de dialyse: «Discussion de cas uro-néphrologiques avec le Service d'urologie.»

18 h.: Colloque postgradué du Service d'ORL. – Auditorie Yersin, CHUV. – Dr B. Hugonnet: «Les tumeurs malignes non épidermiques des cavités naso-sinusiennes: investigations, traitement, résultat et pronostic.»

VENDREDI 20 DÉCEMBRE

8 h. 15: Colloque du Service de radiothérapie. – Salle de séminaires 2, BH 08, CHUV. – Présentation de cas.

JEUDI 9 JANVIER 1992

11 h. 15-12 h.: Colloque commun de formation postgradué «Sida» de la PMU et de la Division des maladies infectieuses. – Auditorie de la PMU. – Dr J.-Ph. Chave: «Histoire naturelle de l'infection HIV, stades et définitions – Organisation du suivi du patient HIV+.»

16 h. 15: Cours de formation continue du Service universitaire d'ophtalmologie. – Auditorie de l'Hôpital Jules-Gonin, av. de France 15, Lausanne. – Dr Ducrey: «Présentation du Service basé sur la vision.»

18 h. 15: Colloque pluridisciplinaire de dysphagie. – Auditorie Tissot, CHUV.

Prochaines parutions:

N^o 1/92
 8 janvier 1992
 (délai rédactionnel:
 9 décembre 1991)

N^o 2/92
 19 février 1992
 (délai rédactionnel:
 27 janvier 1992)

Nous vous prions de nous faire parvenir vos annonces de colloques couvrant la période du 13 janvier au 21 février 1992, avant le lundi 16 décembre 1991. Merci de votre compréhension.



Pour votre assurance-vie sous forme

- *de capital*
- *de rente viagère immédiate
ou différée*

faites confiance à

un partenaire solide - Pour la vie



Assurance-vie

vous bénéficierez

- *d'importants avantages fiscaux*
- *de nos participations aux excédents*

Nos conseillers sont volontiers à votre disposition (tél. 021 / 48 23 29), sans engagement.

Siège : Caroline 11 - 1003 Lausanne

[®]Estraderm TTS 8 systèmes
Nouveau pour l'hormonothérapie
substitutive en continu

Présentation: Système thérapeutique transdermique à l'estriadiol, indiqué dans la substitution estrogénique physiologique et disponible en 3 dosages libérant soit 0,025 mg/jour, 0,05 mg/jour ou 0,1 mg/jour. **Indications:** Signes et symptômes de déficit estrogénique dû à la ménopause naturelle ou d'origine chirurgicale, p.ex. bouffées de chaleur, troubles du sommeil et atrophie du système urogénital ainsi que modifications concomitantes de l'humeur et déperdition de substance osseuse post-ménopausique pouvant aller jusqu'à l'ostéoporose. Chez les patientes dont l'utérus est intact, l'estrogénotherapie doit toujours être complétée par l'administration séquentielle d'un progestatif. **Posologie:** En général, débuter avec l'Estraderm TTS 50, appliquée 2 fois par semaine (1 système tous les 3-4 jours). Administration continue: application ininterrompue 2 fois par semaine. Administration cyclique: traitement de 3 semaines suivi d'une semaine sans médication. Pour le traitement d'entretien, choisir toujours la dose efficace la plus faible. **Contre-indications:** Carcinome du sein ou de l'endomètre; endométriose; hémorragie vaginale d'origine inconnue; lésion hépatique grave; processus thromboemboliques actifs; antécédents de thrombophlébite, de thrombose ou de processus thromboemboliques sous estrogénotherapie antérieure; grossesse et allaitement. **Précautions:** Insuffisance cardiaque, hypertension, troubles de la fonction rénale ou hépatique, épilepsie, migraine, maladie fibrokystique du sein, léiomyome de l'utérus, diabète, antécédents familiaux de cancer du sein. La monothérapie prolongée par les estrogènes augmente le risque d'hyperplasie et de carcinome de l'endomètre chez la femme ménopausée si elle n'est pas complétée par l'administration séquentielle d'un progestatif. **Effets indésirables:** Peau: érythème et irritation transitoires au site d'application du système, avec ou sans prurit (fréquemment); dermatite allergique de contact; pigmentation post-inflammatoire passagère, prurit et examen généralement réalisés (cas isolés). Système uro-génital: une hyperplasie de l'endomètre peut se développer si l'on ne complète pas de manière adéquate l'application d'Estraderm TTS par la prise d'un progestatif. Tractus gastro-intestinal: nausées, crampes abdominales, météorisme (occasionnellement). SNC: céphalées, migraines (occasionnelles); vertiges (rares). Appareil cardio-vasculaire: thrombophlébite, aggravation de varices, élévation de la pression artérielle (cas isolés). Autres: œdèmes, variations du poids corporel (rares). **Conditionnements:** Estraderm TTS 25*, Estraderm TTS 50*, Estraderm TTS 100: 6*, 8 et 24* TTS. Pour plus de détails, consulter le Compendium suisse des médicaments.

*admis par les caisses-maladie

®Estraderm TTS

Estradiol



Vivre la ménopause avec sérénité.

CIBA-GEIGY
Ciba Pharma

Téléphone 061 / 331 33 33